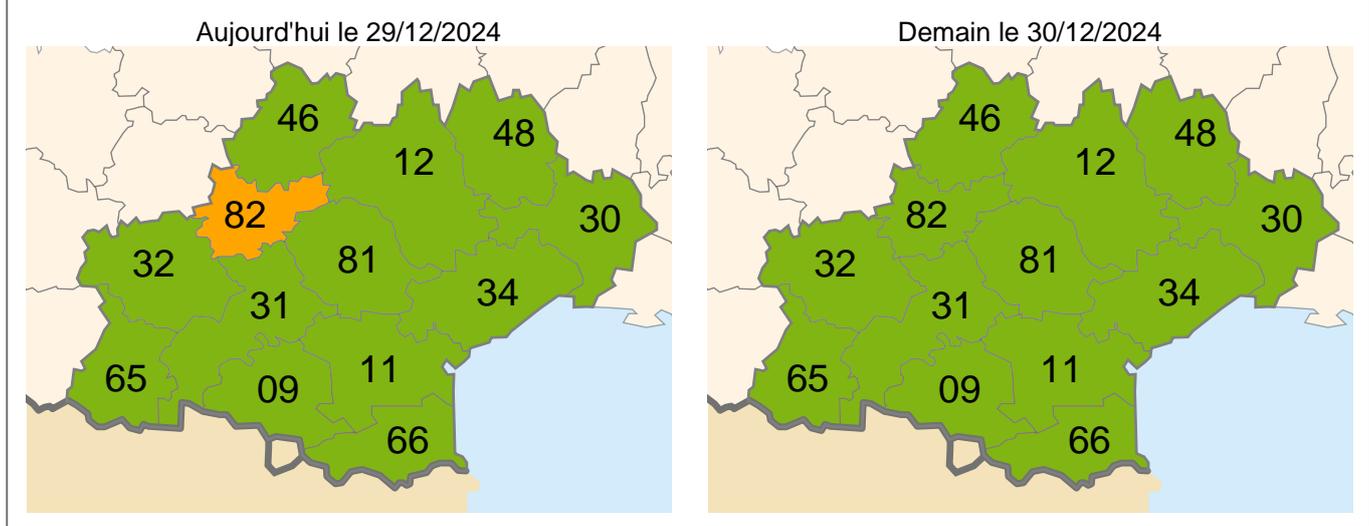


**SITUATION**


Aujourd'hui le 29/12/2024			Départements	Demain le 30/12/2024			Arrêté en vigueur
O <sub>3</sub>	PM10	NO <sub>2</sub>		O <sub>3</sub>	PM10	NO <sub>2</sub>	
				Ariège (9)			AP du 10/08/2017
				Aude (11)			AP du 20/07/2017
				Aveyron (12)			AP du 01/03/2018
				Gard (30)			AP du 20/07/2017
				Haute-Garonne (31)			AP du 16/02/2024
				Gers (32)			AP du 04/08/2017
				Hérault (34)			AP du 04/08/2017
				Lot (46)			AP du 06/09/2017
				Lozère (48)			AP du 19/07/2017
				Hautes-Pyrénées (65)			AP du 08/08/2017
				Pyrénées-Orientales (66)			AP du 20/07/2017
				Tarn (81)			AP du 07/09/2017
				Tarn-et-Garonne (82)			AP du 26/07/2017

Légende: Procédure d'alerte Procédure d'information Pas de procédure O<sub>3</sub> : ozone, PM10 : particules de diamètre inférieur à 10µm, NO<sub>2</sub> : dioxyde d'azote

Pour aujourd'hui dimanche 29 décembre 2024, Atmo Occitanie prévoit sur le Tarn et Garonne un épisode de pollution aux particules en suspension PM10.

### DESCRIPTION DU PHENOMENE :

Les conditions météorologiques actuelles (vent faible, température basse) limitent la dispersion des particules en suspension émises dans l'air, notamment par les appareils de chauffage. En particulier, les concentrations de particules PM 10 dans l'air ambiant ont nettement augmenté pendant la nuit de samedi à dimanche sur plusieurs départements de la région. Sur le département du Tarn et Garonne, cette hausse de PM 10 apparaît plus marquée. Si les niveaux en matinée ont légèrement diminué, ils devraient de nouveau augmenter dans la journée justifiant ainsi pour aujourd'hui le déclenchement de la procédure d'information et de recommandations sur ce département. A noter que les concentrations de particules fines PM 2,5 sont aussi élevées sur plusieurs départements de la région.

### EVOLUTION :

Pour demain lundi 30 décembre, les niveaux de PM 10 sur le département du Tarn et Garonne resteront élevés mais devraient a priori rester inférieurs au seuil d'information et de recommandation. A noter que les niveaux de particules fines PM 2,5 seront aussi élevés.

**RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES**

## RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Personnes vulnérables et personnes sensibles :

**Populations vulnérables** : Femme enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologie cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques

**Populations sensibles** : Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des épisodes (par exemple: personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

- Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointes.
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.

### Population générale :

- Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles

## RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE POLLUANTS

### A la maison/travail :

- Reportez les travaux d'entretien ou de nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre et l'encadrement des dérogations
- Arrêtez, en période de chauffe, l'utilisation des appareils de combustion de biomasse non performants (foyers ouverts, poêles acquis avant 2002)
- Maîtrisez la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation)

### Déplacements :

- Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage et aux transports en commun.
- Privilégiez pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo)
- Différez, si possible, les déplacements pouvant l'être

### Secteur agricole :

- Reportez les épandages agricoles de fertilisants ainsi que les travaux du sol.

---

### Qualité de l'air

[www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)

Contact départements [09],[12],[31],[32],[46],[65],[81],[82] :  
06.85.03.06.46 - 05.61.15.42.46



### Effets de la pollution sur la santé

[www.ars.occitanie.sante.fr](http://www.ars.occitanie.sante.fr)

ARS Occitanie  
Informations santé, AIR SANTÉ :  
05 61 77 94 44

